

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 20 mars 2025**

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 62  
Nombre de procurations : 11  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 13 mars 2025  
Date de publication : 27 mars 2025

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	CHAPIN Jean-Paul
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	JEANNEROD Georges
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	DIEBOLT Alain
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	PANNAUX Joël
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	HENRY Micheline
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	JACQUOT Patrick
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	GUIBELIN Hervé
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	MILLIER Cyril
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	DAVID Françoise
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	ANTOINE Patricia	LABOUROT Céline
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	GRUET Olivier
ROY Jean-Yves	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
CALINON Séverine	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
CROISERAT Jean-Luc	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
GUIBELIN Marie-Rose	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
HOFFMANN Maurice	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
PECHINOT Jacques	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	MARCHAND Sylvette	
STOLZ Julien	NONNOTTE-BOUTON Catherine	

### **Conseillers suppléés**

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel  
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe  
DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie  
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas  
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia  
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle  
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe  
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette  
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc  
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel  
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

GAGNOUX Jean-Baptiste	PAUVRET Emeric	BREMOND Gabriel
LEPETZ Joëlle	CHAMPANHET Stéphane	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	CUINET Jean-Pierre	GINET Gérard
LACROIX Olivier	MIRAT Maryline	

---

**Objet : Avenant n°2 au Contrat de Délégation de Service Public pour la gestion de l'eau potable**

Rapporteur : Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET

Par contrat de délégation de service public du 1er janvier 2016, la Ville de Dole a confié la gestion de son service public de l'eau potable à la SEMOp DOLÉA Eau.

Le 1er janvier 2020, la Ville de Dole a cédé la totalité de ses actions détenues au sein de la SEMOp DOLÉA Eau à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du transfert de compétences.

La date d'échéance du contrat est fixée au 31 décembre 2028.

Le contrat initial a été modifié par l'avenant n°1, signé le 04 avril 2018, modifiant le bordereau des prix du contrat initial.

Le contexte du présent avenant est de mettre à jour le contrat, tenir compte du contexte d'accélération du réchauffement climatique et des tensions sur la ressource, prendre en compte l'évolution de la réglementation sur la qualité de l'eau et l'impact des polluants émergents sur la filière de traitement de l'eau et anticiper les besoins futurs en investissement pour continuer d'améliorer et sécuriser le service de distribution d'eau potable.

L'ensemble des modifications contractuelles n'impactent pas le tarif à l'utilisateur.

Les élus membres du Conseil d'Administration de la SEMOp Doléa Eau ne prennent pas part au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **DE VALIDER** le projet d'avenant n°2 au contrat de délégation de service public passé avec la SEMOp DOLÉA Eau, annexé à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 73	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques/Eau et Assainissement
- SEMOp Doléa Eau

*Jean-Pascal FICHERE.*

